



## Lettre d'Information Juin 2025



L'atelier Passage Secret de Yaël Malignac et Guillaume Descoings a accueilli, cette année encore 9 artisans dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art. L'exposition «Au fil... des mains» a rencontré une nouvelle fois un vif succès

**Le Passage Secret :**  
**06 60 50 14 88**



### Thierry RIBIÈRE prend une retraite bien méritée



Après de nombreuses années à parcourir les routes de notre **LA POSTE** Commune, Thierry, notre facteur dévoué, prend sa retraite fin Août 2025. Toujours souriant, attentif, proche des habitants et profondément humain, il a marqué les esprits et créer un lien fort avec les habitants par sa gentillesse et son professionnalisme.

Véritable lien social pour beaucoup, il était bien plus qu'un simple facteur. Son départ va laisser un grand vide, mais aussi de beaux souvenirs partagés.

C'est avec un petit pincement au cœur que nous lui souhaitons bonne route.

Jusqu'au 31 Octobre 2025, un point Poste est ouvert au **Camping Lous Suais**. Vous pouvez y acheter des timbres, envoyer des recommandés, colissimo, déposer des lettres suivies

Pour tous renseignements : 05 55 69 56 94

## Et si on continuait ?

Chères habitantes et habitants,

C'est avec un grand sens du devoir et une profonde humilité que je souhaite vous annoncer ma candidature pour conduire une liste aux prochaines élections municipales. La plupart des élus actuels souhaitent repartir avec moi, ce qui témoigne de leur confiance et je les remercie. A Cheissoux comme ailleurs dans le monde, nous avons besoin de calme et de stabilité.



Ces dernières années, nous avons accompli ensemble de nombreuses réalisations qui ont permis de faire avancer notre Commune. Cependant, le travail n'est pas fini. Il reste encore beaucoup à faire pour continuer à améliorer notre cadre de vie, pour rénover les bâtiments communaux, pour imaginer le Cheissoux de demain.

Je suis conscient que nous n'avons pas toujours été d'accord sur toutes les décisions, et c'est normal. La diversité des opinions est une richesse pour notre Commune, cette diversité existe au sein même du Conseil Municipal. Ce qui compte, c'est que nous continuions à travailler ensemble pour le bien de tous. Ce qui a guidé notre travail d'élus pendant ces 6 dernières années, c'est l'intérêt général.

Par-delà de la Commune, mon rôle à la Communauté de Communes Portes de Vassivière est une expérience enrichissante. Cette collaboration est bénéfique pour Cheissoux.

Je suis fier de la gestion financière saine que nous avons pour la commune et pour la Communauté de Communes. Cette gestion rigoureuse permet de mener nos projets mais il ne faut jamais oublier que les ambitions doivent être modestes car nous payons des impôts et nous avons le devoir de nous en souvenir à chaque euro dépensé. Les sous sont comptés à Cheissoux.

Je tiens à remercier les adjoints au Maire et toute l'équipe municipale pour leur dévouement et leur travail acharné. Mon engagement envers Cheissoux est total, et je suis déterminé à continuer à servir notre commune avec dévouement et passion.

Je compte sur votre soutien et votre confiance pour continuer à travailler ensemble pour un avenir meilleur pour Cheissoux. Ensemble, nous pouvons faire de notre Commune un lieu encore plus agréable à vivre, où chacun se sent écouté et respecté.

Le Maire,

Vincent ECHASSERIEAU

## Élections Municipales, Mode d'Emploi...

Dans les Communes de moins de 1 000 habitants, nous aurons un nouveau mode d'élection du Conseil Municipal dès 2026.

La Loi du 22 Mai 2025 sur le scrutin paritaire impose une représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les élections. L

L'objectif est de lutter contre les inégalités de genre en politique et d'assurer une meilleure représentation des femmes dans les instances électives.

Par ailleurs, le **panachage disparaît définitivement**. Il sera désormais interdit de rayer ou de rajouter des noms sur le bulletin de vote ou de modifier l'ordre des candidats se présentant.



## Décisions du Conseil Municipal

### Décembre 2024 :

- D'adopter le rapport d'activité du SPANC 2023 dont la compétence est gérée par la Communauté de Communes Portes de Vassivière ;
- D'adopter le rapport d'activité de l'eau potable dont la compétence était encore gérée par la commune en 2023 ;
- De procéder à des ajustements budgétaires sans que cela n'induisse de nouvelles dépenses (écritures comptables) ;
- D'autoriser des dépenses pour la rénovation de la maison « Siroux » de plusieurs milliers d'euros (remplacement de poêle à bois, isolation, changement des fenêtres, pose d'une cuisine d'occasion...).

### Février 2025 :

- Des travaux supplémentaires pour l'enfouissement de la fibre à La Combe, le conseil municipal agissant pour la préservation du panorama exceptionnel ;
- Une convention avec la commune de Bujaleuf pour le recrutement d'un Agent mutualisé dans un programme d'accompagnement d'élève en situation de handicap ;
- De continuer à participer à la protection sociale complémentaire des agents ;
- De louer la licence IV sur le débit d'alcool appartenant à la commune au camping Paradis du Lac de Vassivière pour toute la saison estivale ;
- De déléguer la compétence du service eau potable à la Communauté de Communes Portes de Vassivière conformément à la loi ;
- De créer un poste d'agent technique à la commune sur une base temps de 23/35è pour compléter l'équipe technique avec Guillaume.

### Mars 2025 :

- De confirmer la participation de la commune à la prise en charge partielle du tarif des transports scolaires pour les familles en fonction du quotient familial
- De mettre en place la taxe d'habitation sur les logements vacants de la commune au même titre que les résidences secondaires et les meublés de tourisme
- De limiter l'éclairage public dans la commune

Hiver de 6h00 à 8h00 et de 17h30 à 22h30

Eté de 22h00 à minuit

Cette mesure nécessite des ajustements techniques avant sa mise en œuvre effective

- De ne pas donner suite à une proposition de la SACEM sur une cotisation territoriale car cela présuppose que ce soit la commune qui se porte organisatrice de tous les événements
- De souscrire un prêt de 6 000 € auprès du département de la Haute-Vienne qui en supporte une bonne partie des intérêts pour soutenir l'investissement des petites communes
- De donner la possibilité à la commune d'avoir recours à des emplois non permanents pour couvrir ses besoins en personnel



## Une nouvelle famille d'artisans à Cheissoux

Installés à Villemonteix, Héloïse et Arnaud sont tous deux artisans.

Héloïse est potière/céramiste. C'est à Peyrat-le-Château qu'elle a réinstallé son atelier, l'Atelier Chinode, Place du Champ de Foire. Venez le visiter cet été ! Outre sa production de vaisselle, bijoux et sculptures, d'autres artisans de la région exposent : vannerie, savon, maroquinerie, couture...

[www.atelierchinode.com](http://www.atelierchinode.com)

Arnaud lui démarre son activité de ramonage. En effet, pas facile de trouver un artisan pour l'entretien de sa cheminée ! Arnaud partage ce constat et entreprend alors de se former auprès de professionnels et obtient un diplôme en fumisterie/ramonage. « La Boîte à Outils » propose le ramonage et l'entretien des poêles à granulés, cheminées, inserts, poêles à bûches...

**La Boîte à Outils : 07 61 41 25 65**



## COMMÉMORATIONS



Comme chaque année, notre Commune a honoré deux dates importantes de notre mémoire collective :

◇ le **19 Mars**, en hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc,

◇ le **8 Mai**, pour célébrer la fin de la Seconde Guerre mondiale et rendre hommage à ceux qui ont combattu pour la liberté.

Ces cérémonies, empreintes de recueillement, rassemblent élus, habitants et anciens combattants autour des valeurs de paix, de mémoire et de reconnaissance.

Dans un souci de respect de l'environnement et de continuité symbolique, **les fleurs déposées lors de ces commémorations sont ensuite replantées sur la Commune**, afin qu'elles continuent de fleurir la vie locale et d'honorer durablement la mémoire de ceux qui se sont battus.



Le **Service National Universel (SNU)** s'adresse aux jeunes âgés de **15 à 17 ans**, souhaitant vivre une expérience de cohésion, d'engagement et de citoyenneté. Mis en place par l'État, ce dispositif a pour objectif de renforcer le sentiment d'appartenance à la Nation, de découvrir la vie collective, et de favoriser l'engagement au service des autres.



Le SNU se déroule en plusieurs étapes :

◇ Une **phase de cohésion** de 12 jours, en internat, avec des jeunes venus de toute la France,

◇ Suivie d'une **mission d'intérêt général** de 84 heures (dans une Association, une Mairie, les Pompiers...)

◇ Et, pour ceux qui le souhaitent, un **engagement plus long** dans des domaines comme la sécurité, la solidarité ou la protection de l'environnement.

C'est une belle opportunité pour les jeunes de gagner en autonomie, de vivre une aventure humaine enrichissante et de s'investir dans la vie collective.

Les inscriptions sont gratuites et se font en ligne sur : [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)



## Un médecin, mais où ?

Vous n'avez pas de médecin traitant ou vous avez une urgence, plusieurs solutions sont possibles sur le territoire :

➔ **La communauté de communes Portes de Vassivière** a ouvert un centre de santé qui reçoit :

- ✚ **BUJALEUF – 62 Route de Saint Léonard**  
Mercredi de 9h00 à 11h30 sur rendez-vous au **06 76 84 30 93**
- ✚ **EYMOUTIERS – 2 Chemin de la Côte de Château**  
Vendredi de 9h00 à 17h30 sur rendez-vous au **06 76 84 30 93**  
Samedi de 8h30 à 11h30 sans rendez-vous
- ✚ **NEDDE – 116 Route d'Eymoutiers**  
Jeudi de 9h00 à 16h30 sur rendez-vous au **06 76 84 30 93**
- ✚ **PEYRAT LE CHATEAU – 1 Route du Lac**  
Lundi de 8h30 à 13h30 sans rendez-vous

➔ **Le Service de Garde de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Pays Monts et Barrages** s'engage à vous trouver un rendez-vous sous 48 heures : composez le **05 55 11 32 32**

➔ **La borne de Téléconsultation de la Pharmacie DUTREIX-GIROIR**, 17 Route d'Eymoutiers à BUJALEUF - **05 55 69 50 11**

➔ **Le Centre Hospitalier de Bourganeuf**, Place Tournois, propose des consultations sans rendez-vous 7 jours sur 7 de 8h00 à 20h00.

**En cas d'extrême urgence ou de doute, composez le 15**



Communauté de Communes  
des Portes de Vassivière

## CENTRE DE SANTÉ DES PORTES DE VASSIVIÈRE

A Compter du **01 Avril 2025**, le Centre de Santé **ne pratiquera plus le tiers payant intégral**. Cela implique que le ticket modérateur (c'est-à-dire la part mutuelle), sera à la charge des patients qui devront s'en acquitter auprès du Service de Gestion Comptable de Saint-Léonard-de-Noblat.

En effet, suite à votre consultation, vous recevrez par courrier un avis de somme à payer qu'il vous faudra régler. Dans un second temps, vous recevrez une attestation à présenter à votre mutuelle afin de vous faire rembourser le cas échéant.

Toutefois, les patients bénéficiant de la **C2S : Complémentaire Santé Solidaire** ou bien d'une **ALD : Affection Longue Durée**, n'auront aucun règlement à effectuer.

Nota : pour toutes questions relatives à cette nouvelle organisation, vous pouvez joindre le secrétariat aux horaires habituels : du Mardi au Vendredi de 08h30 à 12h30 – 06 76 84 30 93



### **Horaires :**

Du **lundi au jeudi** 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15  
(journée de vente le mercredi)

**Vendredi** 8h-12h

**Prises de RDV fortement conseillées.**

### **Renseignements :**

Myriam PAQUET - Conseillère en Economie Sociale et Familiale

**05 55 57 54 58**

epicerie-sociale@cc-portesdevassiviere.fr

### **Qu'est-ce qu'une épicerie sociale et solidaire ?**

C'est un outil de l'aide alimentaire qui propose des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à moindre coût.

Elle s'adresse à toute personne en difficulté financière passagère et résidant sur le territoire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière.

### **Comment bénéficier de l'Épicerie sociale ?**

- Résider sur une de ces communes : Augne, Beaumont du Lac, Cheissoux, Doms, Eymoutiers, Nedde, Peyrat le Château, Rempnat, Saint Amand le Petit, Saint Julien le Petit, Sainte Anne Saint Priest
- Avoir un projet financier : dette, découvert bancaire, factures réparations automobile, achat électroménager, permis de conduire...
- Être orienté par un travailleur social (assistante sociale de secteur, mandataires judiciaires à la protection des majeurs, travailleur social de l'Épicerie...), un dossier sera alors constitué et présenté en commission d'admission

### **Quels sont les objectifs et les missions de l'Épicerie sociale et solidaire Le Coup d'Pouce ?**

#### **Rendre l'usager autonome :**

Permettre à la personne de réaliser des économies afin de financer sa facture, son permis de conduire, régulariser une dette...

#### **Créer du lien social :**

Une épicerie sociale n'est pas un simple lieu de vente, mais un lieu propice aux échanges et au dialogue

#### **Accompagnement social :**

Le travailleur social présent sur la structure réalise un accompagnement social des bénéficiaires

#### **Favoriser l'équilibre alimentaire :**

Grâce aux tarifs compris entre 15 et 20 % du prix classique, les bénéficiaires peuvent s'alimenter de manière équilibrée. Les bénévoles présents sur les temps de vente apportent des conseils nutritionnels mais aussi des astuces pour cuisiner mieux et moins cher

#### **Aide administrative :**

Une aide est proposée pour l'accomplissement de démarches administratives en ligne notamment ou l'ouverture des droits sociaux

#### **Mise en place d'ateliers :**

- Collectifs : sur inscription, il est proposé des ateliers de cuisine gratuits et ouverts à tous
- Individuels : atelier bien être proposé par une bénévole et uniquement réservé aux bénéficiaires de l'Épicerie

**Épicerie Sociale et Solidaire Le Coup d'Pouce**

#### **Informations**

#### **Adresse :**

2 Place du Chapitre - 87120 Eymoutiers

## FOYER RURAL, le programme



Le Foyer Rural vous propose une exposition photo de Violena VONTI, artiste. Venez la découvrir à travers ses clichés du **19 au 25 Juillet 2025** à la salle polyvalente. Une belle occasion de découvrir l'univers singulier de cette photographe passionnée.

🕒 Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, vous êtes conviés à une Randonnée pédestre en plusieurs étapes commentées sur la thématique des Moulins de Bujaleuf et Cheissoux. La balade se terminera au Moulin de Cheissoux, lieu emblématique de notre Commune. Philippe RADONNET, guide conférencier, nous fera découvrir l'histoire de nos moulins. Rendez-Vous le **Dimanche 21 Septembre 2025 à 15h00, Place de la Chapelle.**

**Renseignements : 07 85 62 06 47**

🌟 La Chorale aux Champs du Foyer Rural vous invite à un concert « Veillée de Noël » chantée en la Chapelle de Cheissoux le **18 Décembre 2025 à 18h00**. Un moment magique à vivre en famille, petits et grands réunis !



Et toute l'année, vous pouvez rejoindre **la chorale** qui se retrouve tous les jeudis à 20h00 dans la salle polyvalente ainsi que le **club de généalogie**, un samedi par mois dans la salle Gorceix à BUJALEUF



Nous] envisageons d'organiser **une demi-journée de sensibilisation aux gestes qui sauvent**, d'ici la fin de l'année. Cette session, **ouverte à tous**, se tiendrait **un samedi matin** et inclura notamment **le maniement du défibrillateur**.

Elle serait animée par **Thierry, notre facteur**, formateur rattaché à **l'Union Départementale des Premiers Secours 87**, qui partagera ses connaissances et son expérience dans une ambiance conviviale et pédagogique.

Une belle occasion de se former aux gestes de premiers secours, accessibles à tous et qui peuvent sauver des vies.

**S'inscrire en Mairie avant le 1<sup>er</sup> septembre 2025**

## La FNATH 87 : une association à l'écoute de ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

**Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.**

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

**2 juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent et entreprennent avec les adhérents les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.**

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas contacter :

- la Présidente, Pascale MORIN TEXIER au 06 63 16 35 41

ou

- le Trésorier, Eric BALAGE au 06 22 62 21 54

ou

- le groupement de la Haute Vienne

**FNATH 87**

**6 Av du Président Sadi Carnot – 87350 PANAZOL**

**05 55 34 48 97 - fnath.87@orange.fr**



**NOUVEAU** : en lien avec le PNR de Millevaches et co-financé par l'Union Européenne, un outil numérique de randonnée « Rando Millevaches » a été développé.

Cet outil, disponible sur internet ou en application, vous donne accès à une cartographie dynamique, une version 3D et les traces GPS des circuits de randonnées pédestres, équestres, VTT et Trail.

Des critères de sélection vous permettent de choisir votre randonnée en fonction de sa distance, de sa thématique, de sa localisation...

Les rando fiches en français et en anglais, téléchargeables et imprimables mettent en avant les points d'intérêts patrimoniaux.

Enfilez vos chaussures de marches et connectez- vous

sur :

<https://rando-millevaches.fr>



## La fibre – mode d'emploi

La société privée Orange a été désignée pour déployer la fibre à Cheissoux et ne le fait « qu'à la demande ». Cela veut dire que chaque habitant qui désire avoir la fibre à la maison doit en faire la demande auprès d'un opérateur. Hélas, tous les opérateurs n'ont pas décidé de déployer leurs offres commerciales sur Cheissoux et certains peuvent répondre que la Commune n'est pas éligible, c'est faux !

N'hésitez pas à contacter plusieurs opérateurs et à vous rendre sur le site internet de l'ARCEP, de Orange ou à vous rendre en Mairie.

A partir de 2028, la société Orange procédera au retrait du réseau de télécom en cuivre, le seul moyen d'avoir un téléphone fixe notamment sera donc d'avoir la fibre.



Nous vous rappelons que toute vente d'alcool lors d'un événement public (manifestation, fête, kermesse...) est soumise à autorisation.

Les associations peuvent faire une demande de **licence temporaire**, à déposer **au moins 15 jours avant l'événement**. Cette autorisation ne permet la vente que de boissons **des 1ère, 2ème et 3ème catégories** (bières, vins, cidres...).

Au-delà, pour les alcools forts et spiritueux, vous devez être en possession d'une **Licence IV**, soumise à des démarches spécifiques et strictement réglementées.



## Histoire de chats !!!

Régulièrement et dans divers endroits, la Mairie est sollicitée pour intervenir sur des chats a priori sans maitres. A priori seulement car tout propriétaire de chat a des obligations et devant l'explosion des naissances, il est bon de rappeler que mâles comme femelles doivent être stérilisés.

A défaut, les chats errants sont sous la responsabilité du Maire qui ne peut pas grand-chose dans une Commune de 223 habitants. Cette année encore, la Mairie a participé à la prise en charge des stérilisations à hauteur de 250 €. Rappelons également qu'elle soutient le projet «Chatipi» depuis des années offrant à la fois gratuitement le terrain et obtenant gracieusement plusieurs centaines de kilos de croquettes chaque année.

Un chat non stérilisé engendre des milliers de chatons en très peu d'années, il convient donc que chacun prenne ses responsabilités pour le bien de tous.



L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) tiendra son **Assemblée Générale** le **Samedi 28 Juin 2025 à 10h30**, à la salle polyvalente.

Tous les membres sont invités à y participer.

# CHEISSOUX



## LOTO

**Dimanche 22 Juin**

**à 14h Salle de la Mairie**

*Ouverture des portes à 13H00*



**Nombreux lots de valeurs**

Bon d'achat de 100 € / Bons d'achat de 50 € et 30 € / Panier garni

**Parties enfants gratuites (de 2 à 10 ans)**

*accompagnés de leurs parents*

Prix des cartons : 5 € l'un, 12 € les 3, 18 € les 5, 25 € les 10 cartons

*Buvette - Pâtisseries*

Organisé par l'Association des Retraités de Cheissoux

Venez nombreux un accueil chaleureux vous sera réservé

Ma carte loterie pour la soirée hebdomadaire

## Une association de retraités pleine d'énergie

Loin des clichés, l'association des Retraités de notre Commune rayonne par son dynamisme. Entre jeux de société, voyages et repas, les activités ne manquent pas ! Chaque dernier mercredi du mois à 14h00, les membres se retrouvent à la salle polyvalente pour partager un moment convivial.

Portée par des bénévoles investis, cette association est un véritable moteur de lien social où la bonne humeur et l'engagement sont au rendez-vous. L'occasion de rester actif et engagé dans la vie locale. Une belle illustration de la retraite... en pleine forme !!!

Le club organise un loto le **Dimanche 22 Juin à 14h00**. De nombreux lots seront à gagner. Buvette et petite restauration sur place pour passer un moment convivial

en famille ou entre amis.

## La Guinguette... Saison 2

L'équipe de la Guinguette vous donne rendez-vous pour plusieurs **soirées festives** tout au long de l'été ! Au programme : **musique, danse, bonne humeur et petite restauration** dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Ouverte à tous, la Guinguette est animée par une équipe motivée et accueillante qui a à cœur de faire vivre le village et de rassembler les générations autour de moments simples et joyeux. Venez nombreux partager ces instants de fête !

### Dates à retenir :

**20 & 21 Juin : Fête de la Musique**

**11 & 12 Juillet : Food-Truck  
Belge**

*(Inscription sur le site HELLO ASSO)*

**25 & 26 Juillet : Concerts**

**8 & 9 Août : Spécialités Belges**

**22 & 23 Août : Concerts**



Retrouvez La Guinguette sur Facebook ou sur Hello Asso par le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/la-guinguette-chez-fafa-et-franky/collectes/la-guinguette-chez-fafa-et-franky>

**La Guinguette – 8 Route de Saint Léonard de Noblat – 87460 CHEISSOUX**

**Renseignements au 06 89 42 64 26**

## L' École de notre RPI :

L' année scolaire 2024/2025 est sur le point de se terminer :

- ☀️ Envie d'un moment joyeux en famille pour bien commencer l'été ?
  - ☀️ 📍 L'APE des 3 communes vous invite à sa grande kermesse au bord du lac de Bujaleuf, le **Samedi 28 Juin dès 15h !**
  - ☀️ Jeux pour les enfants, surprises, ambiance festive, animations pour tous les goûts et une soirée qui s'annonce mémorable 🎉
  - ☀️ 🧑🏫 Venez rire, jouer, danser, partager ... C'est le moment de créer de beaux souvenirs ensemble 🌿
- On vous attend nombreux !



# L'APE DES 3 COMMUNES FAIT SA KERMESSE

**SAMEDI 28 JUIN  
DÈS 15H  
LAC DE BUJALEUF**

**Buvette et restauration sur place.**

**15h** Jeux gonflables, maquillage, sculptures de ballons.

**16h30 - 17H30** Escape Game : Les Gardiens du Lac.

**17h45** Remise des lots de l'Escape Game.

**18h** Tirage au sort de la tombola.

**19h** Soirée Kids en partenariat avec Le Relais du Lac : Dj, mascotte surprise, repas.

**Besoin d'infos ? Écrivez-nous :**  
[apedes3communes87@gmail.com](mailto:apedes3communes87@gmail.com)



Les inscriptions pour le transport scolaire sont ouvertes pour la rentrée 2025 / 2026. Depuis le 10 Juin et ce jusqu'au 21 Juillet 2025, vous pourrez bénéficier de la **gratuité des frais de dossier**. Passée cette date, ils vous seront facturés 24€.



**La Région  
vous transporte**

Transports scolaires

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/inscription>

# L'Écopoint se fait une beauté

Le seul point d'apport volontaire de la Commune pour porter ses déchets recyclables vient d'être doté d'une plateforme en béton pour permettre de le nettoyer plus régulièrement et plus aisément. Néanmoins, c'est le civisme de tous qui compte. Trop souvent, des déchets sont retrouvés aux pieds des colonnes, alors allez au bout de votre geste !

Il faut rappeler également que les encombrants ne sont pas acceptés, il faut se rendre en déchetterie à Saint-Léonard de Noblat, à Eymoutiers ou à Châteauneuf-la-Forêt. Aussi, plusieurs fois par an, le ramassage des encombrants a lieu sur la Commune uniquement sur inscription auprès de la Mairie (prochaine date en Août 2025).

**Veillez noter qu'un nouveau bac devrait apparaître d'ici l'Automne qui sera dédié au tri de vos cartons.**

MÉMO TRI
SYDED  
VAL de VIENNE  
tous écocitoyens !

### Tous les emballages et les papiers se trient !

#### À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



Emballages en papier et carton



Emballages en métal



Emballages en plastique

#### À TRIER | TOUS LES PAPIERS



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers

#### À COMPOSTER | LES BIODÉCHETS



Épluchures de fruits & légumes, fleurs fanées, coquilles d'œufs, marc et dosettes souples de café, thé, restes de repas ...



ou point de collecte adapté

#### À TRIER | LES CARTONS

[ NOUVEAU ! ]



Cartons bruns ondulés taille maximale 50x50 cm

Les grands cartons (sachets ménagers, meubles) ou apports en grande quantité sont toujours à déposer en déchèterie

#### À TRIER | LE VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



**POUR UN TRI EFFICACE**

- ✓ VIDÉS même sales
- ✓ BIEN SÉPARÉS
- ✓ EN VRAC pas dans un sac



OU



Vous pouvez y déposer les papiers !





**POUR UN TRI EFFICACE**

- ✓ VIDÉS de leur contenu
- ✓ PLIÉS ou DÉCOUPÉS
- ✓ INTRODuits À PLAT



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune Contact : 05 55 12 12 87 [www.syded87.org](http://www.syded87.org)










Juin 2025

## La Bibliothèque de Cheissoux

La bibliothèque de Cheissoux vous accueille tous les Mercredis de 10h à 12h. Elle fait partie des 5 bibliothèques du réseau de Portes de Vassivière, avec Bujaleuf, Peyrat le Château, Nedde et Eymoutiers.

Près de 5 000 documents sont à votre disposition parmi les 60 000 de l'ensemble du réseau. Le portail, [www.bibliotheque-portesdevassiviere.fr](http://www.bibliotheque-portesdevassiviere.fr) vous permet d'effectuer vos réservations sur l'ensemble du fonds et de les récupérer dans la bibliothèque de votre choix. Tout au long de l'année, un programme d'animation permet de satisfaire petits et grands (Exposition, atelier créatif, spectacle de conte, concert etc...).

Depuis septembre 2023, la Micro Folie, musée numérique rend l'Art accessible à tous.

Pour en savoir plus sur la Micro-Folie des Portes de Vassivière, retrouvez-nous sur   ou au 05 55 69 11 30.



Légende photo : Conférence Micro Folie sur Le Caravage du 29 Novembre 2024

## Enquête à destination de la population

(date limite de retour : 11 juillet 2025)



**Vous habitez au sein de la Communauté de communes des Portes de Vassivière ?  
Nous cherchons à recenser vos besoins !**

La Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est engagée dans une **démarche de projet social de territoire**. Cette démarche de projet servira à la signature du renouvellement de la Convention Territoriale Globale (C.T.G) en partenariat avec la Caf du 87 et le Conseil Départemental de Haute-Vienne, et a pour objectif d'adapter les orientations politiques des cinq années à venir. Dans ce cadre, **une étude est réalisée afin de mieux saisir les besoins de la population du territoire.**

Ce questionnaire a pour objectif de recueillir **vos besoins** en termes de parentalité, de logement, de vie quotidienne ...

10 minutes suffisent pour y répondre !

**Date limite de réponse : 11 juillet 2025**

Le questionnaire est anonyme.

**Questionnaires papiers à déposer au sein des structures intercommunales.**

Vous pouvez répondre à ce questionnaire en flashant le Q.R code ou en vous rendant sur le lien suivant : <https://forms.gle/VczEhXDggXxE4eXU9>

Accéder au questionnaire en ligne



# Une dynamique forestière collective lancée sur le territoire de Monts et Barrages



Mardi 3 juin à Bujaleuf, 25 propriétaires forestiers se sont réunis pour s'informer et échanger autour de la **création d'une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF)**. Cette réunion, animée par le CNPF Nouvelle-Aquitaine dans le cadre du programme pilote pour une forêt d'avenir, a été enrichie par les **témoignages de représentants de deux ASLGF déjà actives** (Tulle et Forêt Agir Limousin), venus partager leurs expériences concrètes.

## QU'EST-CE-QU'UNE ASLGF ?

Une ASLGF est un cadre juridique qui **permet à des propriétaires de se regrouper pour gérer ensemble leurs forêts, tout en restant chacun décisionnaire sur ses parcelles**. Elle facilite les démarches collectives, la mutualisation des travaux, et l'accès aux aides publiques — notamment pour le financement intégral du Plan Simple de Gestion (PSG) via le label GIEEF (PSG qui sera rédigé par un professionnel : expert, coopérative, technicien indépendant...).

Cette initiative s'inscrit pleinement dans les enjeux actuels de gestion durable des massifs forestiers du territoire Monts et Barrages, où morcellement, isolement et complexité des démarches freinent souvent les propriétaires dans leurs projets de gestion.

## QUEL PROJET D'ASLGF SUR MONTS ET BARRAGES ?

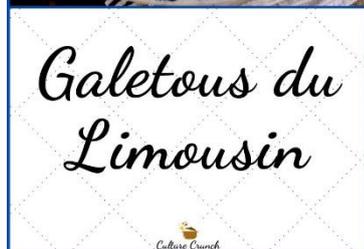
Un premier groupe de travail s'est formé à l'issue de la rencontre, réunissant déjà une dizaine de propriétaires motivés, représentant environ 200 hectares.

**Vous êtes propriétaire forestier sur le territoire des Monts et Barrages ?**

Si cette initiative vous intéresse, que vous avez des questions ou simplement envie d'en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter. La dynamique est ouverte !

**Ines Mazalaigue : [ines.mazalaigue@cnpf.fr](mailto:ines.mazalaigue@cnpf.fr) / 05 55 69 57 60 / 06 59 34 15 19**

## Les galetous ou crespes



La Bretagne n'a pas le monopole des galettes de sarrasin, cette plante productrice de farine sans être une céréale. On n'en voit plus guère dans notre région mais elle y était cultivée partout jusqu'aux années soixante, et pas seulement pour les volailles, qui aimaient bien ça, ou pour faire du miel de fleurs de blé noir (en OC limousin : *blat negre*), qui est très réputé...

Rappelons qu'avant la seconde guerre mondiale, et parfois même un peu après, chacun faisait son pain. C'était une opération longue qu'on ne répétait pas tous les jours, mais toutes les deux à trois semaines, certains le faisant plus souvent que d'autres. Malgré sa capacité de conservation bien meilleure qu'aujourd'hui, le pain devenait dur bien avant la date de la fournée suivante, mais il servait toujours à tremper la soupe, même s'il fallait couper les dernières tranches à la plane de menuisier. Il n'était donc plus apte à ramasser la sauce dans les assiettes ou à accompagner la charcuterie, etc. : son remplaçant dans ces divers usages était le galetou, plus souple, plus aéré et plus moelleux que les crêpes bretonnes.

Cette crêpe est constituée de farine de sarrasin, de levure et d'eau. La levure, délayée avec un peu d'eau, est gardée dans le seillou (petit seau en bois avec son couvercle de même matière), dans le coin de la cheminée où la tiédeur facilite l'action de la levure, et chaque jour on rajoute la quantité d'eau et de farine nécessaire pour faire le nombre voulu de galetous. Après le temps de repos pour assurer la levée de la pâte, on peut procéder à la confection.

Sur un feu vif, la galetière, c'est à dire la grande, épaisse et lourde poêle en fonte, est posée sur un trépied (l'andei) ou un support accroché à la crémaillère, bien nécessaire pour ne pas avoir à la maintenir, parce qu'elle pèse son poids. La poêle est enduite à l'aide d'un morceau de lard, le frettou, et on va d'abord tester si elle est chaude à point en mettant une petite quantité de pâte ; c'est le crépillou, la première petite crêpe qui sert donc de test. Si tout va bien et que l'on a une quantité suffisante de petit bois devant soi, on verse la pâte, on l'étale bien régulièrement sur toute la surface de la poêle, et on enchaîne les crêpes les unes après les autres, retournées d'un bon coup de main avec la palette (inutile d'essayer de les retourner en les lançant en l'air avec cette poêle). Elles sont posées sur un linge propre quelques instants avant d'être empilées en attendant la consommation.

L'opération était longue, et c'était généralement l'aïeule qui en était chargée. La cuisson ne se fait pas sur les braises, mais à feu très vif sur du petit bois bien sec. Généralement on envoyait un enfant en couper dans le bûcher, où se trouve le bois récupéré en taillant les haies ; ça brûle vite et il faut souvent renouveler le bois sous la poêle, donc il en faut une bonne provision.

De nos jours, certains boulangers en font encore occasionnellement, on peut en trouver par exemple aux Halles de Limoges, et on les mange traditionnellement garnies de gratons ou grillons persillés limousins, mais aussi de rillettes ou de pâté, fromage frais et autres au goût de chacun. Elles se servent ainsi garnies, puis roulées et découpées en petites rondelles à l'apéritif.

NB : l'appellation crespou est plus représentative de la zone Eymoutiers – Saint-Léonard (cf. Lavalade, Tintou et Dhéralde). En Corrèze on dit plutôt tourtou.

**Maryanick et Christian CHAMPAUD**

**Naissance :****Émile POULIER BORDERIE****Fils de Pierrick POULIER & Chloé BORDERIE***Né le 9 janvier 2025***Mariage :****Jean-Marc MAHIEUX & Régine GHISQUIÈRE***Mariés le 8 Mars 2025***Messes à la Chapelle**

à 18h00

*Les dates suivantes seront affichées  
sur la porte de la Chapelle***Décès :****Rolande VILLENEUVE épouse REYNAUD***Décédée le 14 Avril 2025***Tarifs location salle des fêtes :**

Loueur	Tarif salle seule	Salle et espace cuisine	Supplément chauffage
Résidents de la Commune	80 €	130 €	10 €
Résidents de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière et associations extérieures sans activités commerciales	90 €	140 €	20 €
Résidents hors Commune et Communauté de Communes	130 €	180 €	20 €
Professionnels ou pour tout usage commercial	150 €	200 €	40 €



le monde allant vers...

Prochains ramassages  
des encombrants  
en porte à porte :  
**Lundi 18 Août 2025**  
**Lundi 3 Novembre 2025**

Il est impératif de donner la  
liste des objets (1 à 3 m<sup>3</sup>) que  
vous souhaitez voir collectés  
en Mairie avant le jeudi  
précédent ces dates.

**MAIRIE DE CHEISSOUX**

2 Route de Peyrat le Château

87460 CHEISSOUX

05 55 69 50 54

mairiecheissoux@wanadoo.fr

**Horaires d'ouverture de la Mairie :****Lundi au Vendredi**

8h30 à 12h30

**Samedi**

10h30 à 12h30

Toute l'équipe du Conseil Municipal vous souhaite un bel été